

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 4 (1931)

Heft: 4

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos jardins

Le mois de février, qui fut si rigoureux, a retardé le départ de la végétation. Ne nous en plaignons pas: les gelées printanières seront moins à craindre. Nos jardins changent de parure et nous font chaque jour apprécier le charme de la nature.

En avril on continue à semer en pleine terre: carottes, poireaux, radis, laitues; pour ces derniers légumes on fera des semis successifs pendant tout l'été. Les navets deviennent très vite ligneux à cette saison, c'est pourquoi on les sème à l'ombre et en petite quantité. On sème les *scorsonères*, variété *géante annuelle*, en lignes espacées de 35 cm., dans un terrain ayant été labouré profondément. La graine doit être bien plombée. On pratique de même pour la *bette à tondre*, laquelle fournira un légume vert très apprécié pendant l'été. A cette saison, on remplace avantageusement les épinards par la *tétragone*. Cette dernière se sème au début d'avril en pots, sur lesquels on place une feuille de verre, à moins que l'on ne dispose d'une couche, dans laquelle on les enterre.

On procède à un deuxième semis de pois avec des variétés à grains ridés, soit: *Sénateur*, *Gradus*, *Téléphone*. Dans un endroit ombragé, on sème les petits légumes dont l'emploi est fréquent dans un ménage, soit: *chicorée amère*, *persil*, *cerfeuil*. Le cerfeuil monte rapidement à graines lorsqu'il est semé à cette saison. En culture normale, les *haricots* ne se mettent pas en terre avant le 15 mai; cependant, vers fin avril, on peut

hasarder un premier semis, que l'on abritera en cas de gelée. Pour ceux qui disposent de suffisamment de terrain on sème en pleine terre toute la série des choux, soit: *blancs*, *frisés*, *rouges*, *Bruxelles*, *choux-navets*, *choux-raves* et *choux-fleurs*.

On plante les *laitues pommées* et *romaines* élevées sur couche; de même les *choux-fleurs hâtifs*. On procède également à la plantation d'une nouvelle aspergère ou d'une artichautière. Pour les asperges, on choisit de bonnes greffes d'une année, et les artichauts se multiplient par œilleton que l'on enlève en avril sur les vieux pieds. Nous vous conseillons de réserver une bonne planche pour des *pommes de terre hâtives*, que l'on récolte en juillet, époque où elles sont assez rares. Pour les variétés hâtives, il faut avoir soin de conserver les premiers germes et les planter dans de la terre bien sèche.

En avril on sème les gazons; on plante les *myosotis*, *pensées*, *pâquerettes*, etc., si l'on n'a pas eu le temps de faire ce travail en automne. On peut semer la plupart des plantes annuelles, telles que *pois de senteur*, *cosmos*, *immortelles*, *giroflées*, *œillets de Chine*, *résédas*, *capucines*, etc. On continue à planter les *glaiéuls*, et à partir du 20, on met en place les *dahlïas*. C'est aussi le moment de sortir les *phœnix*, *lauriers*, *orangers*, etc. Il sera préférable de choisir une journée où la température sera douce. J. D.

Nouvelles des Sociétés.

Union Suisse pour l'Amélioration du Logement.

Comité Central.

Le Comité central de l'USAL s'est réuni le 16 février. Il a discuté la question de l'institution d'une *Caisse d'épargne centrale* par les Sociétés coopératives d'habitation, et a décidé d'adresser, à ce sujet, un questionnaire aux sections.

Plusieurs demandes de prêts sur le *Fonds de roulement* ont été examinées. Trois d'entre elles émanaient de Coopératives d'habitation de Suisse allemande (Zurich, Lucerne, Langenthal). La Section romande avait présenté une requête de la *Société coopérative d'habitation de Genève*, à laquelle l'USAL a déjà alloué un prêt de fr. 10.000.— pour son projet de la *Cité Vieusseux*. Vu l'importance de cette entreprise et l'intérêt qu'elle présente, le Comité central a décidé de porter le montant du prêt à fr. 20.000.— au total.

Une proposition de la Société coopérative d'habitation de Lausanne concernant la révision d'un article des statuts (cotisations) n'a pu faire l'objet d'une décision du Comité. Cette question sera renvoyée à une prochaine assemblée générale.

Un nouveau contrat a été passé avec les Editions « Neuland », à Zurich pour la publication de l'organe en langue allemande de l'USAL: *Das Wohnen*.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la société pour l'Amélioration du Logement, Genève.

Le président M. le Dr Zoppino, donne lecture de son rapport pour l'exercice de 1930. Le rapport du

trésorier, M. Ch. Boveyron, et des vérificateurs des comptes, MM. Du Bois et Lapp, sont lus et adoptés.

L'Assemblée donne décharge au Comité pour sa gestion. Il est procédé à la nomination des membres du Comité, qui sont réélus, sauf deux démissionnaires. M. Minner, rédacteur de l'*Habitation*, est adjoind à cette liste. MM. Dubois et Lapp sont réélus comme vérificateurs.

Après la partie administrative, M. A. Hoechel, architecte, fait une conférence avec projections sur les enseignements de l'Exposition de la *Woba*, qui a eu lieu à Bâle.

Le Secrétaire.

Rapport présidentiel.

Mesdames et Messieurs,

Notre Société a compté durant cet exercice 230 membres, dont 16 à vie.

Notre Comité s'est occupé de nombreuses questions touchant à l'hygiène de l'habitation et à l'amélioration du logement. Il est à remarquer que la fièvre dont semblent possédés les constructeurs depuis quelques années a un effet favorable sur les conditions générales de l'habitation. Dans les appartements des maisons même modestes, on recherche plus de lumière, plus d'air, plus de netteté que par le passé. Les cuisines, bien qu'elles soient de plus en plus petites, — jusqu'à ne mériter parfois que le nom de laboratoires, — sont rationnellement comprises, d'un nettoyage facile, d'une orientation logique. Les installations sanitaires sont ce qu'elles doivent être. La chambre de bains n'est plus